

Saines habitudes de vie dans les municipalités : soutenir l'action locale

Renforcer le rôle clé des municipalités

L'environnement dans lequel nous vivons influence notre niveau d'activité physique et nos habitudes alimentaires.

La création de milieux de vie favorables permet de :

- prévenir l'obésité et les maladies chroniques;
- favoriser le bien-être de la population;
- avoir un effet positif sur l'environnement.

Les municipalités jouent un rôle stratégique, car leurs interventions et décisions ont des impacts immédiats sur les milieux de vie et les habitudes des citoyens. Elles ont besoin d'être valorisées et soutenues.



Portrait de la situation

Saine alimentation

Selon la *Vision de la saine alimentation* du ministère de la Santé, les municipalités devraient offrir une variété d'aliments de bonne qualité nutritive et limiter la vente d'aliments d'exception, comme les boissons sucrées et les fritures.

Bien que plusieurs municipalités agissent en faveur de la saine alimentation, la réalité est inégale d'un milieu à l'autre. Les portraits disponibles de l'offre alimentaire dans les établissements municipaux et lors des événements publics révèlent que de nombreuses améliorations sont requises.

- Pour la moitié des Québécois, il est plus facile de trouver une boisson sucrée qu'une fontaine d'eau dans les lieux publics.
- L'offre alimentaire est souvent composée d'une majorité d'aliments peu nutritifs (hot-dogs, hamburgers, frites, club sandwiches, boissons sucrées, etc.).
- L'accès physique et économique aux aliments sains et locaux est insuffisant.

Activité physique

- Les infrastructures ne permettent pas toujours d'être physiquement actif et d'assurer la sécurité des usagers, en toute saison (jeu libre, transport actif et collectif, activités de sports et de loisirs, etc.).

Revendications pour des municipalités en santé

IL FAUT

1. Mettre en place des incitatifs à la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie pour les municipalités, en soutenant :
 - l'installation de fontaines d'eau;
 - l'achat d'équipements pour cuisiner et conserver des aliments frais;
 - les jardins collectifs;
 - les infrastructures qui permettent d'être plus actif, de manière sécuritaire, en toute saison;
 - le développement de parcs, espaces verts, pistes cyclables et réseaux piétonniers;
 - etc.
2. Mieux accompagner et guider les municipalités désireuses de bonifier leur offre alimentaire.

Pour en savoir plus,
contactez-nous ou consultez
cqpp.qc.ca/villes-en-sante

**MISONS
SUR LA
PRÉVENTION**



Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec

4529, rue Clark, bureau 102
Montréal (Québec) H2T 2T3
Tél. : 514-598-8058

info@cqpp.qc.ca | cqpp.qc.ca

Septembre 2018